



AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N°17 // AUTOMNE 2010

FORMATION

L'ENPJJ fait sa rentrée

Educateurs et directeurs stagiaires sur les bancs de l'école à Roubaix.

p. 2

CYBERBASES

Accès numérique

Deux espaces multimédias inaugurés à Strasbourg et à Lavour.

p. 2

SCOLARITÉ

Expertise éducative

La PJJ présente dans les établissements de réinsertion scolaire.

p. 3

ASSISES

Prévention de la délinquance

La direction de la PJJ impliquée dans cette politique publique.

p. 3

POINTS DE VUE

La PJJ dans les politiques publiques

Salem KESSAR, directeur territorial de la PJJ de l'Essonne.

Claire HOREAU, secrétaire générale du TGI d'Evry pour le siège.

p. 6

PORTRAIT

Cap sur l'avenir

Gabriel Diaz, marin pêcheur, partenaire du CER Bleu marine.

p. 8



LES ÉDUCATEURS DE LA PJJ

Acteurs majeurs



Milieu ouvert ou placement judiciaire, quel que soit le cadre dans lequel ils exercent leur mission, les éducateurs font preuve d'un même engagement auprès des mineurs ayant commis des actes de délinquance.

Suite pages 4 et 5

À NOTER

PARTENARIAT

Accord au sommet



Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse a signé, le 17 septembre, un accord-cadre avec la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) et l'association " En passant par la montagne ". Activités sportives, stages de formation, chantiers d'insertion, découverte des métiers, cet accord tripartite va permettre la mise en place d'actions diversifiées au profit des mineurs sous mandat judiciaire. La fédération mettra à disposition ses équipements pour la réalisation de mesures de réparation pénale ou l'exécution de travaux d'intérêt général.

VIDÉO

Episode 4 : les activités de jour



Le quatrième reportage de la série " Au cœur de la justice pénale des mineurs ", visible sur www.justice.gouv.fr, porte sur le travail des éducateurs à l'Unité éducative d'activités de jour (UEAJ) de Saint-Jean-le-Blanc près d'Orléans. Les UEAJ proposent des ateliers destinés à rescolariser ou inscrire les mineurs dans un projet professionnel. Chaque année, 1 800 000 heures d'activités scolaires, socio-éducatives ou pré-professionnelles sont dispensées dans les UEAJ.

FORMATION

L'ENPJJ fait sa rentrée

162 ÉDUCATEURS et 18 directeurs stagiaires ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) à Roubaix dans le Nord. A l'instar des autres écoles du ministère de la Justice et des Libertés, la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse, via l'ENPJJ, forme ses propres agents. Les professionnels de la justice des mineurs sont formés aux besoins actuels d'une prise en charge éducative de qualité des mineurs ayant commis des actes de délinquance. En alternance, la formation allie cours théoriques et stages au sein des établissements et services de la PJJ pour que les personnels soient rapidement confrontés aux réalités de terrain. « Dans chacun des dispositifs, votre mission sera édu-



Les éducateurs et directeurs stagiaires devant leur école à Roubaix.

cative car c'est la raison d'être de l'intervention de la DPJJ », a rappelé Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ. Le lendemain, les 25 élèves de la classe préparatoire intégrée (CPI) 2010-2011 ont rejoint les bancs de l'école. 14 filles et 11 garçons qui, du fait de leur situation financière, familiale, sociale ou géographique ne pourraient pas se préparer au concours d'éducateur dans de bonnes conditions. Choisis

sur dossier, ils bénéficient, pendant cinq mois, d'une prise en charge financière totale et d'un suivi individualisé. La CPI 2009-2010 a affiché des résultats plus que satisfaisants avec 50% de réussite au concours externe d'éducateurs. 20 ont réussi les épreuves d'admissibilité et 10 d'entre eux sont désormais éducateurs stagiaires. www.justice.gouv.fr rubrique justice des mineurs. (Voir aussi en pages 4 et 5). ■

CYBERBASES JUSTICE

Lutter contre la fracture numérique

LA CYBERBASE, située dans les nouveaux locaux de l'Unité éducative d'activités de jour de Strasbourg, a été inaugurée le 1^{er} octobre. Avec celle de l'Unité éducative d'activités de jour de Poissy (Yvelines) et celle de Bordeaux (Gironde) cela porte à 3 le nombre de structures PJJ disposant d'un tel espace.

Le réseau cyberbases Justice est aujourd'hui le premier réseau d'espaces publics numériques en France.

Formalisé par une convention signée le 10 juillet 2007 par le ministère de la Justice et des Libertés et la Caisse des dépôts, ce dispositif contribue à la réinsertion des

mineurs sous mandat judiciaire. L'objectif est de rendre les jeunes autonomes dans l'utilisation de l'outil Internet et des applications multimédias en leur proposant un accompagnement individuel ou des ateliers collectifs. Lutte contre l'illettrisme, formation, recherche d'emploi, préparation au brevet de sécurité routière, l'accès aux technologies de l'information et de la communication est indispensable à la garantie de leur intégration sociale et professionnelle. Les cyberbases, hébergées dans les structures, offrent un accès multimédia aux mineurs suivis par la PJJ et aux mineurs détenus qui en sont, de fait,



La cyberbase Justice à l'UEAJ de Strasbourg.

éloignés. La cyberbase du Service éducatif de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Lavour a, quant à elle, été inaugurée le 22 septembre. Soumise à des contraintes supplémentaires, elle offre une sécurité maximale, un contenu web limité et un accès aux sites par plusieurs niveaux de validation. Cet outil, en cohérence avec la circulaire de février 2009 sur les activités de jour, contribue à l'insertion des mineurs sous mandat judiciaire. ■

ETABLISSEMENTS DE RÉINSERTION SCOLAIRE

La PJJ apporte son expertise éducative

LUC CHATEL, ministre de l'Éducation nationale, a inauguré, le 13 septembre, le premier établissement de réinsertion scolaire (ERS) de France à Saint-Dalmas-Tende dans les Alpes-Maritimes.

Nés des états généraux sur la sécurité à l'école en avril 2010, les ERS participent à la prévention du décrochage scolaire et à la prévention de la délinquance.

Les élèves accueillis en ERS sont considérés comme particulièrement perturbateurs et ayant fait l'objet de multiples exclusions. Agés de 13 à 16 ans, scolarisés dans le second degré (5^e, 4^e et 3^e), ils ne relèvent ni de l'enseignement spécialisé et adapté ni

d'un établissement de placement dans le cadre pénal. Les ERS accueillent 15 à 30 élèves encadrés par des enseignants et des assistants d'éducation pour au moins un an.

La Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) prend part à ce dispositif de l'Éducation nationale. Elle y apporte son expertise éducative en mettant à disposition des personnels, un cadre et/ou un éducateur, au prorata du nombre d'élèves.

Les ERS proposent une scolarité aménagée. Les enseignements, spécifiques et adaptés, permettent de favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances ainsi que le respect des règles de la vie



Le premier ERS à Saint-Dalmas-Tende (Alpes-Maritimes).

sociale et scolaire. L'objectif : conduire ces élèves à réintégrer un établissement scolaire classique ou les orienter vers la voie professionnelle. Dès septembre, les ERS de Saint-Dalmas Tende (Alpes-Maritimes), Vialas (Lozère), et l'externat de Dreux (Eure-et-Loir) ont accueilli leurs premiers élèves, tout comme ceux de Port-Bail (50), Vaujourn (93), Craon (53), Verney (69) et Sannois en octobre et ceux de Bagnère-de-Luchon (Haute-Garonne) et Schirmeck (67) en novembre. Une dizaine d'ERS seront ouverts d'ici à la fin de l'année 2010. ■

PROJET LOI DE FINANCES

Le budget 2011

L'ANNÉE 2011 correspond à la dernière année du projet stratégique national 2008-2011 au cours duquel la DPJJ a recentré son action sur la prise en charge des mineurs délinquants. 524 millions d'euros seront consacrés en 2011 à ce public, soit une progression de plus de 2%.

En parallèle, les prises en charges au civil, à l'exception des investigations qui restent de la compétence de l'État, sont devenues progressivement marginales. L'accent est mis sur l'aide à la décision des magistrats qui bénéficiera en 2011 de 102 millions d'euros et de 720 équivalents temps plein travaillés. Le nombre d'éducateurs reste stable ■

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Au cœur des politiques publiques

LORS des assises de la prévention de la délinquance juvénile, organisées par Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Justice, le 14 octobre, Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ, a rappelé « toute l'implication de la DPJJ à cette politique publique ». Ministres, parlementaires, maires, magistrats, préfet de police de Paris, éducateurs, avocats, représentants d'associations et provideurs ont témoigné de leurs expériences.

Ce fut l'occasion pour le directeur de la PJJ d'affirmer que c'est « une mission politique de première importance pour la PJJ qui porte ce lien essentiel entre la prévention de la délinquance et la protection de l'enfance », en



Jean-Marie Bockel à la Cour d'appel de Paris.

ayant la charge de la coordination judiciaire de l'ensemble des acteurs.

Il a également précisé que les professionnels de la PJJ disposent d'une « réelle expertise sur les parcours, le contexte familial et les problématiques des adolescents en conflit avec la loi ». Parmi les axes de réflexion qui ont émergé : le soutien à la parentalité, l'éducation civique et la lutte contre l'absentéisme scolaire. ■

À NOTER

LE CHIFFRE CLEF
+ 26%

C'est l'augmentation du nombre de sanctions éducatives mises en oeuvre par le secteur public entre 2008 et 2009 (de 1 254 à 1 577 mesures suivies). Les stages de formation civique, qui représentent 86% de ces sanctions éducatives, ont augmenté, quant à eux, de 34% entre 2008 et 2009 (de 1 014 à 1 362 mesures suivies).

EPM DE MEYZIEU

Lire en détention



Une convention permettant aux jeunes détenus de l'Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Meyzieu un accès au fonds de médiathèque municipale a été signée le 27 septembre à la bibliothèque de l'EPM. Chaque trimestre, la municipalité prêterà à l'établissement 400 ouvrages qui viendront compléter les 1 800 livres déjà acquis par le service éducatif de l'EPM. Les mineurs pourront se rendre à la bibliothèque et emprunter 7 livres ou revues par semaine pour les lire en cellule.

NOMINATION

Un nouveau directeur pour le Sud-Ouest

Installé par le DPJJ le 29 octobre, Yves Dumez a pris ses fonctions de directeur inter-régional de la PJJ du Sud-Ouest, le 1^{er} octobre à Bordeaux. Directeur départemental de la PJJ Loire-Atlantique depuis septembre 2006, il était devenu directeur territorial de la Loire Atlantique - Vendée le 1^{er} janvier 2010.

DANS LES TEXTES

Recrutés sur concours externe, externe sur titres, interne, 3^e voie, détachement, promotion interne, les éducateurs de la Protection judiciaire de la Jeunesse, sous l'autorité des directeurs des établissements et services, concourent à la préparation et à la mise en œuvre des décisions civiles et pénales prononcées par les magistrats de la jeunesse. Ils conduisent des actions d'éducation, d'investigation, d'observation et d'insertion. Ils participent également à la mise en œuvre d'actions de prévention et assurent l'accueil des mineurs et de leurs familles. Ils peuvent, en outre, assurer des fonctions d'enseignement ou d'animation pédagogique. Diverses perspectives de carrière sont offertes aux éducateurs. Ils peuvent par la suite devenir chef de service éducatif par la voie du concours interne ou la liste d'aptitude ou directeur de service par le concours interne.

Textes de référence :

- Décret n°92-344 du 27 mars 1992 portant statut particulier du corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse modifié par les décrets n°94-313 du 15 avril 1994, n°2004-19 du 5 janvier 2004 et n°2007-654 du 30 avril 2007 ;
- Décret n°94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;
- Arrêté du 11 juin 1992 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux grades d'éducateurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse.

LES ÉDUCATEURS DE LA PJJ

Acteurs majeurs

Milieu ouvert ou placement judiciaire, quel que soit le cadre dans lequel ils exercent leur mission d'un même engagement auprès des mineurs ayant commis des actes de délinquance.

UNE MAISON de la banlieue de Valenciennes. Dans la salle à manger, une mère s'effondre. Outre les actes de délinquance de l'aîné, les problèmes se sont accumulés dans cette famille : santé, chômage, difficultés financières. Ecouter et évaluer les situations, tel est le quotidien de Dalila Humski, éducatrice à l'Unité éducative de milieu ouvert de Valenciennes (Nord) depuis 2002. « Il faut dresser un état des lieux des difficultés rencontrées par les familles, connaître la globalité de l'environnement du mineur que l'on suit pour lui garantir la meilleure prise en charge éducative possible », explique-t-elle.

UN MÉTIER DE TERRAIN

L'éducateur de milieu ouvert exerce ce préalable à toute prise en charge éducative d'un mineur dans un cadre judiciaire. « Il faut de l'empathie mais de la distance aussi. Je suis convaincue de l'utilité sociale de mon travail ».

Dans l'intimité des familles, Dalila décortique les situations les plus complexes avant de dresser un bilan et de faire des propositions éducatives. « Pour tisser des

relations de confiance, je rencontre les familles des 25 mineurs que je suis, tous les 15 jours ou toutes les semaines au besoin ».

L'éducatrice met en œuvre des mesures et des sanctions éducatives ainsi que des mesures probatoires et des peines. Une fois le projet éducatif défini, c'est elle qui suit le mineur, s'assure qu'il va bien au collège ou à sa formation, qu'il répond à ses obligations judiciaires. Elle assure aussi le suivi des mineurs incarcérés et travaille les aménagements de peine. Un travail de terrain qui se traduit aussi dans la recherche de partenaires : organismes d'insertion professionnelle ou de soins, Education nationale, lieux d'exécution de mesures de réparation pénale. Ce n'est qu'une fois au calme, souvent le soir, que Dalila rédige ses rapports aux magistrats grâce aux éléments fournis par l'ensemble de l'équipe éducative. Pour éclairer leurs décisions mais aussi trouver la réponse la plus adéquate possible pour le mineur, au



Dalila Humski, UEMO de Valenciennes.



Emmanuel Allanic, EPE de Rennes.

Une mission de service public

« **VOTRE CARRIÈRE** dans la fonction publique traduit un engagement fort de votre part dans le service public. Vous exercerez ce métier dans un cadre judiciaire, contraint, que vous interveniez dans le cadre d'un mandat pénal ou civil. Cette dimension nous impose une éthique, une rigueur et un professionnalisme exemplaires ».

Extrait du discours de rentrée de Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ, aux éducateurs et directeurs stagiaires à l'ENPJJ le 1^{er} septembre 2010 (voir page2). ■

regard de chaque contexte, et ainsi prévenir la récidive. Depuis la mise en place du dispositif accueil-accompagnement, dès le début de leur prise en charge, les mineurs ont l'obligation de suivre plusieurs activités (scolarité, préformation), les éducateurs devant les aider à construire leur projet d'insertion.

Avec un professeur technique, Nanni Cervo, éducatrice à l'Unité éducative d'activités de jour (UEAJ) de Levallois (Hauts-de-Seine), travaille ce matin-là avec les mineurs sur le vocabulaire du théâtre. « La plupart des adolescents dont nous avons la charge sont déscolarisés, constate l'éducatrice. Par le biais des activités de jour, nous les aidons à trouver leur voie ». L'objectif est le même pour

Suite de la page 1

Mission, les éducateurs font preuve



Nanni Cervo, UEAJ de Levallois.



Pierre Etoundi, CEF de Beauvais.

chaque éducateur de la PJJ : aider chaque mineur à trouver ses propres ressources pour se réinscrire dans un dispositif de droit commun. « Nous devons trouver un point d'accroche pour les conduire à définir eux-mêmes leur projet, poursuit-elle. L'atelier théâtre permet ainsi de travailler l'écriture, l'expression orale, la confiance en soi. L'insertion professionnelle passe par l'insertion sociale et réciproquement ».

L'UEAJ accueille des jeunes suivis par les services de toute l'Ile-de-France. La plupart d'entre eux sont en famille mais certains sont placés dans des établissements de la PJJ. Pour les adolescents déscolarisés, il est proposé une remise à niveau par le biais d'un atelier culture et savoirs de base. Les autres

ateliers sont autant de supports pour les accompagner vers l'insertion : découverte du monde du travail, présentation des métiers et des lieux ressources (Centre d'information et d'orientation, Mission locale, centres de formation), rédaction de CV et de lettres de motivation, atelier informatique, pratiques artistiques. Ils préparent aussi l'attestation et le brevet de sécurité routière pour passer un permis de conduire souvent exigé à l'embauche. Le réseau de partenaires locaux (associations, artisans, petites entreprises) permet l'organisation de stages.

L'objectif visé est, qu'à l'issue de la prise en charge, les mineurs reprennent un cursus scolaire, s'engagent dans une formation, débutent un stage ou un emploi.

Face à la porte, Sophie, 14 ans, est en crise. Calme et ferme, Pierre Etoundi, éducateur au Centre éducatif fermé (CEF) de Beauvais (Oise) parvient à renouer le dialogue. Il a choisi d'exercer au sein du premier établissement de ce type en France en 2003. « Je voulais faire partie de l'aventure », explique-t-il. Les mineurs placés en CEF le sont au titre d'un contrôle judiciaire, d'un sursis avec mise à l'épreuve ou d'un aménagement de peine.

Alternative à l'incarcération, le CEF accueille de jeunes multirécidivistes. Si les conditions du placement ne sont pas respectées, le mineur encourt la prison. Les CEF offrent un cadre contraint même si la fermeture n'est que juridique. Le cadre est

plus strict qu'en établissement de placement classique mais le travail n'y est pas moins éducatif. Encadrés 24h sur 24, les mineurs sont occupés de 9h à 17h (école, stage, formation, sport, activités artistiques et culturelles). Les éducateurs partagent 7 jours sur 7 le quotidien de ces mineurs, le jour, la nuit et les week-ends. Un rythme intense qui ne laisse pas de place à la monotonie. Le reste du temps, l'éducateur le partage entre les réunions de synthèse, les rendez-vous extérieurs, la rédaction des rapports aux magistrats, les coups de fils aux éducateurs de milieu ouvert et aux familles. « Dès l'accueil d'un mineur, la question de l'après est posée, pour lui montrer que le CEF n'est qu'une étape dans son parcours », explique Pierre Etoundi.

UN MÊME OBJECTIF : L'INSERTION ET LA PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

Le travail en équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologue, enseignant, infirmière) est essentiel. « Le projet éducatif individualisé est fonction des besoins évalués du mineur, poursuit l'éducateur. En partant du CEF, il doit avoir un hébergement (retour en famille, en famille d'accueil ou établissement de placement éducatif) et être inscrit dans une activité (scolarité, formation, stage) ».

A l'étage, Emmanuel Allanic, éducateur à l'Établissement de placement éducatif (EPE) de Rennes depuis trois ans, ferme les chambres. Elles seront accessibles à 17h, heure à laquelle les activités des mineurs placés s'achèvent (école, formation, stage, activités de l'UEAJ). « Travailler en hébergement

c'est un vrai choix, précise l'éducateur. J'ai besoin de partager le quotidien des mineurs ». Educateur en hébergement, c'est être du matin au soir avec les adolescents quatre nuits d'affilée et un week-end sur quatre. Il partage tout avec eux (repas, aide aux devoirs, jeux, soirées, sorties), les accompagne à leur formation, chez le médecin, aux audiences. En lien avec les parents, l'infirmier départemental PJJ et les partenaires locaux, les éducateurs veillent aux besoins de santé des mineurs, placés ou suivis en milieu ouvert, tout au long de sa prise en charge. « Notre devoir est de leur offrir un environnement cadrant pour leur redonner goût à quelque chose, les aider à trouver une voie professionnelle ». La difficulté, c'est la gestion du groupe. « Faire du sur-mesure éducatif au sein d'un groupe, trouver au quotidien des réponses adaptées à chaque problématique n'est pas toujours aisé, reconnaît Emmanuel. Mais c'est passionnant ».

Les éducateurs, dévoués à leur mission, n'attendent aucune reconnaissance particulière mais comme l'explique Emmanuel, « quand un jeune vous rappelle pour vous dire qu'il s'en est sorti, cela suffit à me donner l'envie d'exercer ce métier longtemps ». ■

Devenir éducateur

L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse de Roubaix propose une formation de 2 ans ou d'un an, alternant cours théoriques et stages au sein d'établissements ou services. Retrait des dossiers d'inscription jusqu'au 22 novembre 2010 sur www.metiers.justice.gouv.fr. ■

À NOTER

BULLES EN FUREUR 2010
Les albums primés

© DIRPJJ GRAND-OUEST

Le prix 2010 André-Georges Hamon a été remis à *Caravane* d'Olivier Milhiet et *Amulet* de Kibuishi, le 16 octobre à Rennes. Avec 60 services de la PJJ inscrits, ce sont 330 mineurs qui ont voté en majorité pour ces albums de BD. Chaque année, ils se voient proposer une sélection de 6 ouvrages qu'ils décryptent avec leurs éducateurs avant de voter pour leurs préférés. Organisée depuis 19 ans, cette animation mobilise, pendant dix mois, des centaines de mineurs sous mandat judiciaire. Ce travail leur permet de retrouver goût à la lecture et au français, par un biais plus ludique et culturel, différent des programmes scolaires.

DU 17 AU 20 NOVEMBRE
Festival
du film d'éducation

Ce festival, organisé depuis 6 ans à Evreux, présente des films, des courts métrages ainsi que des documentaires sur des thématiques liées à l'éducation. Ouvert aux parents, responsables politiques, associations, enseignants et éducateurs, il leur permet de se retrouver après les projections pour des tables rondes.
www.festivalfilmeduc.net

LA CIRCULAIRE POLITIQUES PUBLIQUES**« Avoir une position commune de la Justice »**

Salem KESSAR, directeur territorial de l'Essonne

LA CIRCULAIRE du 2 septembre 2010 formalise un travail initié depuis plus de dix ans sur le département. Nous avons mis en place un groupe de travail spécifique qui va nous permettre de nous concentrer sur la géographie prioritaire et l'articulation des acteurs, axes majeurs du projet territorial, qui doivent être revues chaque année. Délégation est donnée aux directeurs de service de milieu ouvert, en lien avec les directeurs d'EPE et du STEI, pour représenter la PJJ au sein des instances territorialisées (CLSPD, CUCS). Je siège dans toutes les instances départementales (conseil départemental de prévention de la délinquance, CDAD et



© EGLANTINE MORINEAU / DIRPJJ ILE-DE-FRANCE/OUTRE-MER

cellule Justice-Ville). Elle réunit le procureur de la République, le président du TGI d'Evry, le DTPJJ, le DDSP. Nous avons ainsi une position commune de la justice. Si la justice parle d'une seule voix, nous serons d'autant plus soudés au bénéfice des

mineurs. Les projets de financement au titre du FIPD ou VVV ont plus de chances d'aboutir s'ils sont portés par la cellule Justice. L'union fait la force. Ce travail de maillage se fait progressivement. Le 91 compte une trentaine de partenaires parmi lesquels un préfet à l'égalité des chances, l'un des six existant en France, l'Education nationale, la CPAM, la MILDT, des associations. Nous avons par ailleurs développé, avec le parquet, le siège et la mobilisation des mairies, les alternatives aux poursuites (mesures de réparation, stages de citoyenneté, mesure d'activité de jour) qui contribuent à la prévention de la récidive et de la délinquance. ■

« Ensemble, nous avons gagné en lisibilité »

Claire HOREAU, secrétaire générale du TGI d'Evry pour le siège

LA CELLULE Justice-Ville s'est constituée il y a six ans environ. Cette instance départementale d'échange d'informations et de concertation nous permet de discuter de nos objectifs communs à la juridiction et aux services déconcentrés du ministère de la Justice et des Libertés (PJJ et AP). A l'égard de nos partenaires (Education natio-

nale, collectivités territoriales, préfecture), nous avons une parole "justice" commune pour défendre les projets qui pourront être développés par les crédits de la politique de la ville, que ce soit en matière de prévention de la délinquance ou de prévention de la récidive (accès au droit des jeunes dans les quartiers prioritaires, insertion dans la vie professionnelle, accès à la culture et au sport à la maison d'arrêt). Une réunion a lieu une fois par trimestre. Madame Thomas-Lépine, responsable des politiques institutionnelles à la DTPJJ du 91, est l'interlocuteur politiques publiques repéré par les partenaires sur le département. Elle prépare des projets que



© D.P.R.

nous soumettons à l'avis du préfet délégué à l'Égalité des chances au moment de la préparation du budget de l'année suivante. Avec la cellule Justice-Ville, nous avons gagné en lisibilité et les crédits ont plus de chances d'être renouvelés chaque année. ■

Glossaire

AP : administration pénitentiaire
ARS : agence régionale de santé
CDAD : conseil départemental de l'accès au droit
CLSPD : conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CUCS : contrat urbain de cohésion sociale
FIPD : Fonds interministériel de prévention de la délinquance
SPIP : service pénitentiaire d'insertion et de probation

CENTRE CUISINE EN COURSIVES

Après un lancement réussi cet été, l'atelier cuisine du quartier des mineurs de la Maison d'arrêt de Tours a été reprogrammé pour les vacances de Toussaint et de Noël. Deux matinées par semaine, aux côtés de deux éducateurs du STEMOI de Tours, des bénévoles de la Croix Rouge aident les mineurs détenus à préparer un déjeuner qui est ensuite partagé dans les coursives. Ces moments collectifs, auxquels surveillants et éducateurs prennent part, sont l'occasion de dispenser des conseils nutritionnels et de santé.

SUD DEMANDEZ LE JOURNAL !

Le STEI de Montpellier, en collaboration avec l'association "Le Tigre blanc", réalise depuis deux ans un fanzine avec les mineurs pris en charge par le service. L'atelier, organisé sur six heures hebdomadaires, est adapté aux capacités scolaires de la trentaine de jeunes qui y participent chaque année. Le résultat est probant : une revue attractive d'une trentaine de pages d'articles et d'interviews d'artistes. Cet été, 70 numéros ont été distribués aux différents partenaires locaux (Mission locale, Education nationale).

ILE-DE-FRANCE/OUTRE-MER UNE RENTRÉE DÉCOIFFANTE

Après une année de travail ponctuée par les épreuves du Challenge coiffure en mars dans le Val-d'Oise, et celles du certificat d'aptitude professionnelle coiffure en juin dernier, 10 mineurs pris en charge à l'UEAJ de

Courdimanche ont débuté grâce, notamment, à l'accompagnement de leurs éducateurs, une nouvelle année de formation. Ils sont répartis en deux groupes, "découverte 1^{re} année" et "CAP", constitué de cinq mineurs qui se présenteront à l'examen en 2011. En 2010, un stagiaire a brillamment décroché son diplôme.

GRAND-NORD DES MACARONS POUR LE TGI

Le 1^{er} septembre, 4 mineurs de l'UEAJ de Dunkerque ont préparé le buffet de l'audience solennelle de rentrée du TGI : tartelettes aux fruits, macarons et toasts pour les invités du président du tribunal. Ouvert en avril dernier, le restaurant d'application "Le Victoria" a déjà formé 12 jeunes qui ont également pu effectuer des stages. Deux d'entre eux se sont orientés vers un CAP restauration.

SUD-OUEST REMISE EN SELLE



© MARINE GUINÉ/DIRPJJ SUD-OUEST

Les mineurs placés au CEF de Mont-de-Marsan (Landes) participent à un atelier équitation encadré par une formatrice. Cette activité de jour est obligatoire. Chaque mineur doit y participer deux heures par semaine sur une durée de

SUD-EST FAIRE SON MIEL

L'association Arbre anime un atelier apiculture pour douze jeunes sous mandat judiciaire ou en contrat d'accès à la qualification ETAPS-PJJ avec la mission locale de Nice. Sur ce chantier-école, les mineurs interviennent à chaque étape de la production de miel (entretien du rucher, récolte, vente). Ils apprennent à mener un projet de bout en bout. Le contact avec l'univers agricole constitue parfois un déclic. Suite à cet atelier, certains jeunes intègrent une formation, un stage ou signent un contrat.



© J.-R. PINGUET/DIRPJJ SUD-EST

deux mois. A travers le cheval, les soins qu'ils doivent prodiguer et l'apprentissage de l'équitation, les mineurs redécouvrent la notion de respect de l'animal, de l'environnement et d'eux-mêmes.

GRAND-OUEST CITOYENS DE L'ORNE

Cinq mineurs suivis par le STEMOI d'Alençon ont participé à un stage de citoyenneté du 12 au 15 octobre axé sur la prise de conscience des conséquences du passage à l'acte pour soi, ses proches et la victime. Des actions de sécurité routière et de secourisme ainsi qu'une rencontre avec la police étaient au programme de ces trois journées. A l'issue, les mineurs ont dû réaliser un exposé sur ces thèmes. Ces stages contribuent à la prévention de la récidive.

GRAND-EST ADDITIONS EN QUESTIONS

150 professionnels de la justice, de la santé, de la police et de l'éducation ont participé, les 26 et 27 septembre à Pont-à-Mousson, au séminaire "Jeunes et addictions" organisé par la PJJ du Grand-Est. Ouvert par Etienne Apaire, président de la MILDT, et Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ, il a permis

de mettre en commun les expériences innovantes et la mise en réseau des professionnels. Prolongé par des journées régionales dans le Grand-Est, ce travail est un prélude au séminaire national PJJ-MILDT des 2 et 3 décembre prochain à Paris.

CENTRE-EST CLAP DE FIN

Après plus d'un an de travail, les cinq courts métrages écrits par des mineurs de l'EPM du Rhône seront projetés le 2 décembre au cinéma de Meyzieu. Cette projection est l'aboutissement du projet "Ecrire un film en prison" mené par les personnels du service éducatif de l'EPM et Canopée Formation, organisme de formation professionnelle engagé dans les actions d'insertion auprès des publics en difficulté. ■

Glossaire

CEF : centre éducatif fermé
EPM : établissement pénitentiaire pour mineurs
ETAPS : éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
MILDT : mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie
STEI : service territorial éducatif d'insertion
STEMOI : service territorial éducatif de milieu ouvert et d'insertion
TGI : tribunal de grande instance
UEAJ : unité éducative d'activités de jour

GABRIEL DIAZ, MARIN PÊCHEUR, PARTENAIRE DEPUIS 8 ANS ET MÉDAILLÉ OR DE LA PJJ EN AOÛT 2010

Cap sur l'avenir

Depuis huit ans, Gabriel Diaz, marin-pêcheur à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), embarque avec lui des mineurs placés au Centre éducatif renforcé (CER) associatif Bleu marine.

« D'UNE PATIENCE d'ange, obstiné, il a une grande confiance en l'humanité ». Voilà comment Marie-José décrit son mari, Gabriel. Obstiné, le marin pêcheur a dû l'être pour faire accepter sa participation bénévole au CER. Au moment de l'ouverture de l'établissement en 2002, les oppositions ont été nombreuses. Mais Gabriel n'est pas homme à se décourager. « L'arrivée de jeunes délinquants a été très mal vue par ici. J'ai subi des pressions pour me dissuader d'apporter mon soutien. Mais cela ne m'a pas arrêté. Avec la

PJJ, c'est un partenariat à vie ! ». Situé face à la mer, le Centre éducatif renforcé Bleu marine prend en charge pour des sessions de trois mois des mineurs pour lesquels une rupture et un éloignement géographique sont nécessaires. L'activité de Gabriel s'inscrit dans le projet éducatif du CER basé sur les métiers de la mer. Il y a 8 ans, six marins travaillaient avec le CER. Aujourd'hui, crise oblige, Gabriel est le seul à pouvoir encore offrir de son temps. Les liens qu'il a noués avec l'équipe éducative sont étroits. « Lors d'une session,

chaque mineur a l'obligation d'embarquer au moins une journée sur mon bateau. Les plus motivés, ceux qui se découvrent une passion, peuvent rester bien sûr plus longtemps », précise-t-il. Une première rencontre a lieu avant de larguer les amarres. « Les éducateurs accompagnent, la veille, les mineurs pour que nous fassions connaissance, explique-t-il. Je leur expose en quoi consiste mon métier et comment ils vont me donner un coup de main ». La première activité qu'il leur confie est de nettoyer les poissons.

«
Les masques
tombent
»

Une tâche qui en rebute plus d'un. Mais avec Gabriel qui montre l'exemple, ils s'exécutent de bonne grâce. « Au début, l'approche est difficile, ces adolescents ne sont pas très bavards, constate le marin. Et puis les masques tombent. Ils évoquent leurs problèmes et leurs inquiétudes ».

Au final, ce sont des rapports humains vrais et forts qui se nouent. La promiscuité à bord permet aussi à Gabriel de parler de son expérience et de faire passer des messages. La vie de marin est rude, le métier physique. Se lever en



© AMÉLIE LE GOUPIL / DIRPAJ SUD

pleine nuit pour lever l'ancre à 3 h, une mer qui requiert d'avoir le cœur bien accroché, « ça ne va pas forcément de soi lorsque l'on vient de la région parisienne ! », s'en amuse Gabriel. « C'est à eux de s'adapter, pas à moi. Je ne fais pas demi-tour avant d'avoir terminé ma journée de pêche ». Passionné par son métier, Gabriel aime transmettre son savoir à la jeune génération. Il inculque à ses stagiaires des notions de navigation, leur apprend à reconnaître les différentes

espèces de poissons, à caler les filets de pêche. Il sait que la plupart n'en feront pas leur profession. « Le plus important c'est ce qu'ils auront retenu de leur passage à bord de mon chalutier. Être solidaire et respectueux, cohabiter dans un petit espace et, surtout, travailler dur et se dépasser ». Jusqu'à présent, Gabriel n'a que de bons souvenirs. Le meilleur d'entre eux ? L'émerveillement de ces adolescents devant le lever du soleil sur la mer. La promesse d'un nouveau jour. ■

